

*Questions orales***LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**

LE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL—
ON DEMANDE DE CHANGER L'HEURE DE LA SÉANCE DU COMITÉ

L'hon. Jacques Olivier (ministre d'État (Santé et Sport amateur)): Monsieur le Président, à ce qualificatif de «pourri», il faudrait que je réponde en citant ce que son chef a dit. Il a dit publiquement au Nouveau-Brunswick que s'il était premier ministre, il attendrait 15 ans après avoir été premier ministre, et si seulement il y avait alors un progressiste conservateur encore vivant, là il déciderait de nommer un libéral. Cela, c'est de la vraie «pourriture»! C'est de la vraie «pourriture»! Et je ne voudrais pas m'embarquer dans ce genre de choses, monsieur le Président. Tout simplement, ce que je veux dire à mon collègue d'en face, c'est ceci: Est-ce qu'on doit rendre publics les noms de tous ceux qui travaillent à Air Canada? Est-ce qu'on doit rendre publics les noms de tous ceux qui travaillent à la Société canadienne des postes? Je n'ai pas l'intention de rendre cette liste-là publique. On me dit d'ailleurs qu'il y a autant de progressistes conservateurs dans les paris sportifs qu'il peut y en avoir ailleurs. Mais malheureusement, aux dernières élections, il y avait plus de libéraux qu'il y avait de progressistes conservateurs.

* * *

● (1440)

[Traduction]

L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

LA DÉSIGNATION DE PORT COLBORNE

M. Girve Fretz (Érié): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Selon un article de journal paru récemment dans ma circonscription, le maire de Port Colborne aurait déclaré au conseil municipal que cette ville est bien placée, dans la désignation de première catégorie de la région, pour attirer des industries dans la péninsule. Le ministre peut-il me dire à quoi correspond cette désignation spéciale dans la première catégorie de la région?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, le député pourrait peut-être me faire parvenir le texte de cet article. Je n'ai jamais vu l'article ni entendu parler de cette question. Je lui fournirai en temps voulu une réponse appropriée.

M. Fretz: Monsieur le Président, je me ferai un plaisir de communiquer au ministre un exemplaire du journal.

ON DEMANDE DES ÉCLAIRCISSEMENTS

M. Girve Fretz (Érié): Monsieur le Président, le maire a dit que dans la première catégorie, une désignation spéciale n'était accordée qu'à la municipalité de Port Colborne. Il n'y était pas question des onze autres municipalités de la région de la Niagara. Je demande simplement des éclaircissements à ce sujet.

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, le Programme de développement industriel et régional se fonde sur les zones de recensement. Une zone doit être considérée comme un tout et aucune de ses parties ne peut faire l'objet d'un traitement différent des autres.

M. Scott Fennell (Ontario): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre d'État chargé du Développement économique et fait suite à la question posée par le député de Richmond-Delta-Sud. Le ministre a déclaré être d'accord pour aller à la séance du comité qui se tiendra à 17 heures aujourd'hui. C'est très important. Autrement, ces prévisions seront adoptées sans aucune audience du comité. Le ministre s'engagera-t-il ici à la Chambre à s'entendre avec le président pour que cette séance ait bien lieu à 17 heures aujourd'hui?

L'hon. Donald J. Johnston (ministre d'État chargé du Développement économique et régional et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, je ne croyais pas de mes attributions d'avoir à établir l'horaire du comité. J'ai dit que j'étais disponible. Je suis ici. Apparemment, la séance a été annulée. C'est tout ce que j'en sais. J'y aurais participé avec plaisir, mais je l'ai maintenant rayée de mon horaire.

* * *

LE CORPS DES COMMISSIONNAIRES

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Monsieur le Président, je pose ma question au premier ministre. Les commissionnaires en uniforme, dont la plupart sont des anciens combattants, sont au service du gouvernement fédéral depuis très longtemps. Existe-t-il en ce moment une politique délibérée visant à les exclure graduellement des établissements fédéraux du pays?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur le Président, je ne suis au courant d'aucune politique comme celle-là.

LES MISES À PIED À TORONTO ET À MISSISSAUGA

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Monsieur le Président, le premier ministre voudrait-il vérifier personnellement ce qu'il en est? Tous les commissionnaires aux installations postales de Gateway dans Mississauga ont été remerciés de leurs services. A l'Aéroport international de Toronto, 40 d'entre eux ont été mis à pied et remplacés par d'autres services de sécurité. D'autres congédiements sont prévus d'ici peu. Les anciens combattants comptent sur cette source de revenu parce que leur pension n'est pas très élevée. Le premier ministre voudrait-il s'assurer personnellement que ces anciens combattants ne seront pas renvoyés et remplacés par d'autres?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, je vais m'occuper de cette question avec plaisir.